Compte Rendu du groupe de travail RASED du lundi 12 mars 2012

présents :

Pour l'administration : Mme Tanzi IEN adjointe, M. Laviolette secrétaire général,

Messieurs et Mesdames les IEN de circonscription : M. Lavoine, Mme Vasselet, Mme Elie

Les services de la DPE Mrs Glica, Michel et Rabot

Pour les représentants syndicaux :

SNUipp FSU : JP Clavère, M Breyton, D Lafiton

SE-UNSA: D. Varrier

SNUDI- FO: P. Declerck

Mme L' IEN adjointe détermine les objectifs de ce groupe de travail : analyser la prise en charge de la GRANDE difficulté scolaire des élèves sur tout le département, réfléchir à partir des retours des représentants des personnels et croiser les propositions des IEN pour mettre en place ou non un nouveau fonctionnement des rased E et G sur le département. Le DASEN souhaite re-clarifier les missions des maîtres de réseau E et G.

Deux hypothèses seront étudiées par Mr le Directeur Académique :

- pas de redéploiement et répartition inéquitable en fonction des territoires
- tous les postes sont redéployés en fonction du seul critère de nombre d'élèves par circonscription. le SNUipp FSU demande comment est comptabilisée l'éducation prioritaire dans cette « moyenne » : la pondération a été de 1,5 pour le nombre d'élèves en ECLAIR et RRS
- Mme l'IEN auprès de DASEN précise que l'année prochaine, il y aura un document unique départemental des prises en charge (rased, ppre …)

Le SNUipp FSU rappelle encore une fois que les besoins en formation sont importants et que le territoire n'est pas assez couvert, que beaucoup d'élèves ne pourront pas bénéficier d'aide spécialisée

Pour les personnels non titulaires du capa-sh mais actuellement sur des postes de rased : Une formation de circonscription (gestion du groupe, programme…) sera proposée, sur la base du volontariat, pour aider les enseignants à retourner en classe.

Les enseignants désirant faire des échanges de poste afin de faire fonction sur des postes spécialisées à titre provisoire devront faire un courrier en parallèle à leurs vœux de mouvement en s'engageant dans la formation.

Le SNUipp FSU redemande quelle sera la formation capa sh pour l'année prochaine ? Quels sont les départs prévus pour quelles options ? Pas de réponse précise à ce jour si ce n'est que les moyens alloués aux départs en formation risquent d'être à la baisse.

* Un point précis est effectué sur chaque poste et les personnels en place sur tout le département : avant les mesures de carte scolaire :

Cette année il y a dans le département

- 68 postes E dont 21 à TITRE PROVISOIRE
- 10 postes G dont 8 à TITRE PROVISOIRE
- 40 psychologues scolaires dont 5 faisant fonction

Après les mesures de carte scolaire (les 27 suppressions lors de cette carte scolaire) à la rentrée 2012 ce qui donnera

- 47 postes E
- 4 postes G
- 40 psychologues scolaires

Voici le détail par circonscriptions, pour la rentrée 2012 :

circonscriptions	poste E	poste G
CT1	2	
CT2	1	
Chauny	3	
Guise	5	1
Hirson	4	
Laon (+ Laon Charlemagne)	3+ 2	
St Quentin 1	5	2
St Quentin 2	7	
Soissons1	6	1
Soissons2	4	
Tergnier	5	

Suite à son enquête par courriel auprès des collègues de réseau, le SNUipp FSU à partir des réponses a revendiqué :

- Pas de redéploiement des postes rased qui resteront à la prochaine rentrée car cela pénalisera les collègues qui devront partir des secteurs, les équipes de réseau déjà en place et dégradera un travail commencé depuis plusieurs années.
- Des rased complets et formés en nombre suffisant pour répondre aux besoins de tous les élèves du département.
- une dotation kilométrique suffisante pour couvrir les frais de déplacements des personnels concernés
- les missions des rased (prévention, intervention auprès des élèves et concertation), restent les mêmes et non pas uniquement être des « conseillers difficulté scolaire » auprès des collègues.

Questions diverses abordées par le SNUipp FSU

- les échanges de postes sur les postes ASH ou spécialisés seront reconduits à notre demande cette année. Les collègues nommés à titre définitif sur un poste peuvent postuler sur un poste ash ou spécialisé. Ils devront, avant le mouvement, adresser un courrier à l'IA par la voie hiérarchique pour demander à être nommé à titre provisoire sur le ou les postes demandé(s) dans le respect du barème... Après avis de l'IEN concerné (de circo ou ASH) l'IA prendra une décision sur la requête. Pensez à nous envoyer un double de votre courrier.
- Pour les collègues en poste ASH depuis au moins 3 ans et nommés à titre provisoire : ils peuvent postuler sur un poste ash ou spécialisé alors qu'ils ont dépassé la fameuse date des 3 ans sans passer le capa sh. Cependant ils devront, avant le mouvement, adresser un courrier à l'IA par la voie hiérarchique pour demander à être nommé à titre provisoire sur le ou les postes demandé(s) dans le respect du barème... Après avis de l'IEN concerné (de circo ou ASH) l'IA prendra une décision sur la requête. Sont exclus de ces demandes, les personnels ayant échoué 3 fois au CAPA SH.
- Pour les postes dits à profil ou particuliers, les collègues seront nommés à titre provisoire une année puis auront à faire un choix la seconde année entre leur poste antérieur et le poste à profil. En cas de choix du poste à profil ou particulier, le collègue perdra sa titularisation à titre définitif sur son ancien poste. Les commissions postes à profil se dérouleront début avril.
- Le calendrier prévisionnel du mouvement devrait être le suivant :
    - Après les vacances de printemps : saisie des vœux pour une durée de 15 jours.
    - Mi juin : capd mouvement.